

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
TRIENT – LES JEURS – COL DE LA FORCLAZ
VENDREDI 23 MAI, 19H00
à la salle communale de Trient

1. Bienvenue – Présences

A 18h00, au nom de la Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz, la Présidente, Mme Patricia Bruchez souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette assemblée générale ordinaire.

Merci d'avoir répondu présents.

L'ordre du jour est accepté tel quel à l'unanimité.

La liste des présences circule avec 18 personnes présentes, y compris le comité et 10 membres se sont excusés.

Avant de commencer cette assemblée, moment de pensées et de recueillement pour M. Michel Gay des Combes, qui nous a quitté en ce début d'année.

2. Approbation du PV du 17 mai 2024

Nous vous rappelons que le procès-verbal de la dernière assemblée du 17 mai 2024 figure sur notre site internet www.trient.ch.

Personne n'en demande lecture.

En l'absence de remarque ou question concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité et merci à Natalie Blanc pour la rédaction de ce PV.

3. Rapports d'activités

- 2 janvier 2024, traditionnel vin chaud de la nouvelle année au Jardin des Neiges ;
- 9 février 2024, Carnaval des enfants – l'envol du Phénix ;
- 22 mars 2024, Festival du Film Vert 2024 ;
- 21 avril 2024, spectacle itinérant du Par Naturel Régional Vallée du Trient ;
- 17 mai 2024, assemblée générale de la SD à Hôtel Col de la Forclaz ;
- 17 mai 2024, projection film Jean-Michel Bertrand « Vivre avec les Loups » ;
- 18 mai 2024, inauguration de la grainothèque à la bibliothèque ;
- 24 mai 2024, conférence à Trient – Valais en recherches mines Tseppes ;
- 15 et 16 juin 2024, bal de la Patronale avec les Magic Men le samedi soir ;
- 31 juillet 2024, Trient'août, animation avec les cors des alpes de Lavaux ;
- du 28 juillet au 3 août 2024, Festival Orgues Musiques et Cimes ;
- En juillet et août, 6 apéros musicaux les jeudis dans les établissements publics, animé par Joachim Fatio ;
- 4 août 2024, Patronale des Jours ;

- 7 août 2024, concert à la buvette du Glacier pour la Nuit des Ours ;
- du 29 août au 1^{er} septembre 2024, Ultra Trail UTMB ;
- 14 septembre 2024, Fête du Bois ;
- 19 octobre 2024, spectacle de l'humoriste Léo Darbellay ;
- 31 octobre 2024, Halloween à Auberge du Mont-Blanc ;
- 14 décembre 2024, visite du Saint-Nicolas à Trient ;

4. Nuitées 2023 / 2024

Pour l'exercice 2023/2024, il y a eu 42'463 nuitées. Pour comparaison, en 2022/2023, 43'264 nuitées. Soit une légère petite baisse insignifiante de 801 nuitées, dues en partie par le refuge des Petoudes fermé et une diminution pour les chalets.

Les hôtels ont totalisé 21'289 nuitées pour 18'040 nuitées l'exercice précédent, les campings 11'400 pour 9'697 en 22/23, les chalets – appartements – 2'181 nuitées pour 4'897 l'année passée et enfin les cabanes - gîtes – colonies 7'593 et en 22/23, 10'630 nuitées. Les forfaits chalets nous ont rapporté Fr. 614.00 (rappels 2022-2023).

5. Lecture des comptes 2023 / 2024

Les comptes pour l'exercice 2023 / 2024 bouclent avec une perte plus qu'exceptionnelle de Fr. 26'134.13 (pour rappel, l'année passée, le bénéfice était exceptionnel avec Fr. 17'786.61 !).

Cette perte s'explique avec l'application du nouveau règlement des taxes de séjour et d'hébergement, qui sont maintenant encaissées via les taxes communales par la Commune.

Ceci porte la fortune de la société à Fr. 59'184.12.

6. Rapport des vérificateurs – Approbation des comptes

La Présidente, Patricia Bruchez, donne ci-après lecture du rapport du contrôleur des comptes, soit la Fiduciaire Bender SA, représenté par M. Benoît Bender :

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes de la Société de Développement Trient - Les Jours - Col de la Forclaz au 31.10.2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Cette vérification s'est étendue aux écritures d'ouverture, aux mouvements (par sondage) durant l'année sur la base des pièces comptables remises, aux écritures de clôture et à la présence des actifs et passifs figurant au bilan.

Le compte d'exploitation boucle par une perte de Fr. 26'134.13 et le bilan fait ressortir une fortune de Fr. 59'184.12.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31.10.2024 tels que présentés et donner décharges aux organes responsables.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés par l'assemblée, avec une abstention.

Merci à Natalie Blanc pour la tenue rigoureuse de ces comptes tout au long de l'année.

7. Budget 2024 / 2025

Natalie Blanc donne ensuite lecture du budget pour le prochain exercice. Ce dernier est de Fr. 9'100.— pour les recettes, de Fr. 29'700.— pour les dépenses.
Ce qui nous donnerait une perte pour le futur exercice de Fr. 20'600.—.
Le budget est accepté à l'unanimité par les membres présents.

8. Programme 2025

Dimanche 25 mai 2025, concert du groupe Corse « I Campagnoli » à l'église de Trient à 17h00 ;
Jeudi 29 mai 2025, Inalpe à la Forclaz, nouveaux gérants : Madame Lucie Thétaz et Thierry Maret ;
Samedi 14 juin 2025, bal de la Patronale avec le groupe « Scotch » ;
Dimanche 15 juin 2025, journée de la Patronale organisée par le Ski-Club de Trient ;
Jeudi 3 juillet 2025, apéro musical avec Joachim à l'Auberge du Mont-Blanc, 17h ;
Jeudi 10 juillet 2025, apéro musical avec Joachim à l'Alpage de la Forclaz, 17h ;
Jeudi 17 juillet 2025, apéro musical avec Joachim à l'Hôtel Grande-Ourse, 17h ;
Du 20 au 27 juillet 2025, Festival orgues Musiques et Cimes, édition 2025 ;
Jeudi 24 juillet 2025, apéro musical avec Joachim à l'Hôtel Col Forclaz, 17h ;
Dimanche 27 juillet 2025, concert du Festival Orgues Musiques et Cimes à l'église de Trient, 17h ;
Jeudi 31 juillet 2025, apéro musical avec Joachim à Buvette du Glacier, 13h ;
Jeudi 31 juillet 2025, la fête nationale du traditionnel Trient'août !
Jeudi 7 août 2025, apéro musical avec Joachim au Refuge du Peuty, 17h ;
Du 28 au 31 août 2025, Ultra Trail Tour du Mont-Blanc UTMB Edition 2025 ;
Samedi 29 novembre 2025, concert Jeunes de Chœur, salle communale 20h ;
Dimanche 30 novembre 2025, concert Jeunes de Chœur, salle communale, 17h ;
Samedi 6 décembre 2025, visite du Saint-Nicolas à Trient ;
Dimanche 14 décembre 2025, concert du chœur « Yaroslavl » église Trient 17h ;

9. Admissions – Démissions – Nominations

- aucune admission
- aucune démission au sein des membres de la SD.
Démission au sein du comité : Stéphane Abbet et Patrick Tissières en tant que membre. Patricia Bruchez en tant que présidente.
- Nominations : Valentin Rebelle, nouveau président et Marie-Hélène Tissières membre.

10. Projet nouveaux statuts – validation (article 25 des nouveaux statuts sera conditionné si ces derniers sont acceptés à cette assemblée générale)

La présidente présente les nouveaux statuts. Ces nouveaux statuts ont été adressés à tous les membres, en même temps que la convocation à l'assemblée générale.
Les statuts ont dû être modifiés suite à l'encaissement des taxes par la Commune.
Principale modification, changement de nom.
Dorénavant : Société d'Animations de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz (SDA).
Ce nouveau nom représente et correspond mieux aux activités de la société.
Statuts acceptés.

11. Divers

➤ **Luc Pignat, directeur de VTT SA :**

Présentation des différentes structures régionales. La tête gouvernante de ces structures sont les conseils communaux des communes. Le Parc Naturel régional s'occupe du développement durable. Il existe depuis 2018 sous la forme « création ». Le statut définitif de parc d'importance nationale a été validé il y a 3 semaines seulement. Ce statut est valable pour les 10 prochaines années. Cette structure regroupe les 4 communes de la vallée, Trient, Finhaut, Salvan et Vernayaz et les communes voisines de Martigny-Combe, Evionnaz et Saint-Maurice.

Vallée du Trient Tourisme SA (VTT SA) fait de l'information, de la promotion et de la vente. Elle existe depuis 2012 et regroupe les communes de Trient, Finhaut, Salvan et Vernayaz. Vallorcine et TMR SA sont au conseil d'administration.

L'ASVT (Action Socio-Culturelle de la Vallée du Trient) existe depuis 10 ans. Trient, Salvan et Vernayaz en font parties. Cette structure accompagne la jeunesse et les seniors, favorise les échanges intergénérationnels.

Autre structure, l'association des commerçants et artisans de la vallée du Trient. Son rôle principal, le réseautage entre les différents commerces de la vallée.

Les sociétés locales, très importantes, elles font vivre les villages. Et sans oublier les habitants et résidents, qui sont des « acteurs » très importants.

Pour conclure, M. Pignat parle d'un événement majeur dans la vallée...les 100 ans du barrage de Barberine. Avec le vernissage d'un livre sur le sujet le 6 juin prochain, deux expositions et enfin le spectacle, dans l'usine électrique de Châtelard. 21 représentations avec des acteurs locaux, encadrés par des professionnels. La pièce est unique et a été composée spécialement pour l'événement ! ...

➤ **Anne Maysonnave**

Elle relève un souci de communication concernant le chemin du Bisse. Ça fait des années qu'elle se bat pour être au courant des éventuels travaux, fermetures ou autres.

Patricia Bruchez fera suivre au conseil communal ainsi qu'à la personne responsable de ce dicastère.

A 20H00, l'assemblée est terminée et nous vous invitons à nous rejoindre à la Yourte des Amis au Peuty pour partager un moment d'amitié autour d'un apéritif.

La Présidente :

La Secrétaire :

Patricia BRUCHEZ

Natalie BLANC

Trient, le 10 juin 2025